



Section de la Haute Marne

Le 14 décembre 2010

Secrétaire départementale: Rachel SUGNEAU

Contact :03.25.30.23.20

Mèl : rachel.sugneau@dgfip.finances.gouv.fr

Site Internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/052/>

Compte rendu CTPD conjoint filière fiscale et gestion publique du 14 décembre 2010

Ont participé en qualité de représentants titulaires de FO DGFIP: Catherine Durand, Laure Alentado et Sabine Maria . L'absence de Stéphanie Ribette a été excusée.
Ce CTP réunissait les représentants des deux filières. Il s'agit d'un CTP conjoint.

1. Approbation du PV du CTPD du 25 juin 2010

la parité syndicale a voté pour

2. Présentation du projet de création de la DDFIP : organigramme et installations immobilières

Avant de démarrer l'examen de ce point, FO a lu une déclaration liminaire jointe à la fin de ce document, afin de dénoncer les conséquences présentes et futures de la RGPP.

La création de la DDFIP en Haute-Marne sera effective au 17/12/2010. Une passation de service entre le gérant intérimaire de la TG et le DDFIP aura lieu ce jour là en présence du préfet.

Une campagne de communication en interne et externe sera mise en place.

A partir de 2011 un BOP (Budget opérationnel) unique sera mis en place dans le département.

Lors de la mise en place des DDFIP un CTPD unique doit être instauré. En Haute-Marne, la répartition des sièges calculée en fonction des dernières élections 2007 est la suivante :

Union SNUI-SUD Trésor Solidaires : 1 siège

FO DGFIP : 5 sièges

CFDT-DGFIP : 3 sièges.

Chaque OS devra donner les noms de ses membres titulaires et suppléants.

FO a demandé l'instauration d' un calendrier prévisionnel des dates des CTP. A noter un règlement intérieur applicable au CTPD sera adopté dans le département.

Concernant les CAP jusqu'aux prochaines élections (fin 2011) elles se réuniront par filière avec les élus de chaque OS.

Après examen des documents FO a posé la question concernant un agent de la cité qui rejoindra les locaux de l'ex DSF : il s'agit du responsable de la mission maîtrise des risques MMR (M Duquesnoy).

Concernant l'organigramme , un nouvel IDEP , Mme Driant, va arriver au 01/04/2011 à la tête de la division de la gestion fiscale laissant une vacance au CDIF.

FO a fait remarquer une erreur dans l'organigramme dans l'équipe renfort au pôle ressources humaines : un agent décompté en cadre B alors qu'il est C.

FO a remarqué aussi une erreur entre l'organigramme qui décompte 3 agents au service domaines et les plans sur lesquels 4 agents sont indiqués. Il s'agit hélas de trois agents.

Les OS ont posé la question concernant le service formation professionnelle où un départ en retraite est prévu.

L'administration a indiqué l'arrivée de trois agents en filière fiscale : un pour la formation, un pour la CH de Chaumont et un au SIP de Joinville.

FO a fait remarquer que l'IP filière fiscale, Mme Gabert, figure dans l'organigramme en mission Audit alors qu'elle gère actuellement la brigade FI. QUID de la brigade FI

Sur l'immobilier ; l'administration a présenté le « phasage précis », mais sans indiquer de dates, de l'opération de transfert des personnels qui devra être terminée fin février 2011.

Phase 1 : déménagement de l'informatique dans locaux ex dsf et installation provisoire des chargés de mission spl (secteur public local) dans locaux ex tg : fait en novembre 2010

Phase 2 : déménagement du service logistique (BL-RB) dans locaux ex tg: décembre 2010

Phase 3 : déménagement du service formation professionnelle dans locaux ex tg début janvier 2011 ; et installation provisoire IP Audit gestion publique (GP) avec Ip audit filière fiscale (FF)

Phase 3B : déménagement du service recouvrement dans locaux ex dsf.

Phase 4 : déménagement des services RH dans locaux ex tg et du chef de division RH.

Phase 5 : installation du DDFIP, chef de pôle et chef de division pilotage et ressources dans les locaux ex tg

Phase 6 : installation du pôle MMR et du chef de la division pôle fiscal dans les locaux ex dsf

Phase 7 : Installation définitive de l'IP audit GP dans locaux DSF et des chargés de mission SPL dans les locaux ex tg.

Phase 8 : création d'une salle de réunion dans les locaux ex DSF (anciens bureaux RH).

Sur ces opérations immobilières FO a posé la question concernant les crédits alloués dans le cadre de la création de la DDFIP :

15000 euros en 2010 pour les travaux bureaux RB BL (service Logistique).

18000 euros en 2011 pour les autres travaux.

La question du logement de fonction de la Trésorerie Générale a été posée : les travaux de transformation de ce logement en bureaux coûteraient plus que l'enveloppe allouée pour 2011. Pour l'instant l'administration n'a pas pu dire si ce logement serait occupé.

3. Questions diverses

FO a posé la question concernant les licences CHORUS au service logistique. Réponse de l'administration : le service a les licences nécessaires à ses missions.

L'administration a abordé le déploiement de l'application AGORA (gestion horaires variables, congés , absence, frais de déplacement) pour la filière GP à compter du 01/01/2011.

L'administration a fait savoir qu'à compter du 01/01/2011 le label Marianne va remplacer PVFI et Qualifinances , avec 19 engagements pour les services recouvrement de l'impôt. A compter du 01/01/2012 les autres services y seront soumis également par ex : CH, trésoreries



B

BULLETIN D ADHESION

NOM : Prénom :

Grade :

Affectation :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFIP

Fait à Le

SIGNATURE

Syndicat Force Ouvrière DGFIP – Section de la Haute Marne
Service des Impôts des Particuliers 89 rue Victoire de la Marne 52903 CHAUMONT
Tél : 03.25.30.23.20 – Email : rachel.sugneau@dgfip.finances.gouv.fr



Déclaration liminaire CTP commun du 14 décembre 2010

FO DGFIP tient à rappeler son opposition à la loi sur les retraites, projet injuste au regard des inégalités qu'il accentue et inefficace en raison de l'absence de financement pérenne.

Cette contre réforme s'inscrit dans un projet idéologique de bouleversement de notre société qui va porter atteinte à la solidarité et fragiliser notre système par répartition en accélérant la baisse du niveau des pensions qui, depuis 1993 n'a cessé de se dégrader.

Pour Force Ouvrière, les critères d'âges ne servent qu'à détourner le débat, pour ne pas aborder la question centrale des retraites, à savoir leur financement dans le cadre d'un réel partage des richesses.

A l'occasion de ce CTPD commun du 14 décembre, la délégation **FO DGFIP** rappelle qu'elle est fermement opposée à la fusion DGI/DGCP, réforme emblématique de la RGPP qui visait, selon ses promoteurs, à dépenser mieux pour un service public plus efficace et plus proche des citoyens.

Dans les faits, la RGPP s'est traduite par des réductions drastiques des effectifs et par des restructurations menées au pas de charge avec les moyens du bord.

Les conséquences sont trop souvent désastreuses pour les personnels, sur lesquels s'exerce une pression considérable via la fixation d'objectifs de résultats intenable.

Les services accueils des Centres des Finances Publiques en configuration SIP sont malheureusement l'illustration concrète des résultats de la RGPP sur l'exercice des missions de la DGFIP. Aujourd'hui, le regroupement des services de l'assiette et de recouvrement sur un seul site génère une charge de travail considérable pour les agents qui doivent assumer la convergence de tous les usagers vers un seul point d'entrée.

C'est pourquoi, **FO DGFIP** demande que le sujet de l'accueil soit mis à l'ordre du jour du prochain CTPD.

La délégation FO DGFIP de la Haute Marne

Sabine MARIA Stéphanie RIBETTE Catherine DURAND Laure ALENTADO